

# FFE-BNP-PARIBAS

## CHALLENGE DE BLITZ 2017-18

MOIS	FIN DE LA COLLECTE
Septembre	05/10/17 à 12h00
Octobre	02/11/17 à 12h00
Novembre	04/12/17 à 12h00
Décembre	04/01/18 à 12h00
Janvier	05/02/18 à 12h00
Février	05/03/18 à 12h00
Mars	03/04/18 à 12h00
Avril	02/05/18 à 12h00

Les boules « papi » doivent être transmises à M. ROUAH

[orscholz@club-internet.fr](mailto:orscholz@club-internet.fr)

Avant la transmission procéder aux modifications internes suivantes :

Page Tournoi/Editer du logiciel « PAPI » :

- remplacer le titre synoptique par le n° du club suivi du n° d'ordre du tournoi, sur 2 caractères depuis le début de la saison et rien de plus.  
Exemple : Tournoi de la Saint Martin (organisé par le club Cavalier de la Tourelle, St Mandé (n° du club M94028) le xx Septembre premier de la saison 16-17 pour ce club)  
devient : M9402801. Le suivant du même club sera M9402802 puis 03 etc.
- vérifier qu'il ne reste qu'un seul départage, le 1<sup>er</sup> et qui doit être « Performance »

Ces modifications son réversibles ne changent RIEN aux résultats du tournoi.

- Le classement utilisé doit être « Rapide » et la base Blitz à jour doit être exploitée par le logiciel
- Oter les joueurs inscrits mais n'ayant pas joué au moins 1 parties sinon ils seront comptabilisés comme « participants » et inclus dans la facture annuelle des droits du Challenge adressée en Mai 2016.

Bien sûr, tout le monde (MEME LES ETRANGERS) est licencié - au moins B ou A - pour la saison 2016-17 et sa fiche contient bien le code FFE.

Les joueurs non licenciés ou dépourvus de code FFE se localisent en revenant en ronde 0 puis liste des joueurs.

PRECISION : Pas de tournoi où 5 rondes n'ont pas été physiquement jouées.